

REPUBLIQUE DU NIGER

.....
**MINISTERE DE LA POPULATION
DE LA PROMOTION DE LA FEMME
ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT**

.....
**DIRECTION GENERALE DE LA POPULATION
(DGP)**
.....

**Contribution du Niger à la 46^{ème} Session de la
Commission sur la Population et le Développement
des Nations Unies.**

New York du 22 au 26 avril 2013

Avril 2013

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous féliciter pour votre brillante élection pour diriger les présentes assises. Ces remerciements s'adressent également aux autres membres du bureau. Vos hautes qualités professionnelles nous rassurent que nos travaux seront couronnés de succès.

Vous pouvez compter sur l'entière coopération de la délégation du Niger dans l'accomplissement de votre noble mission.

Ma délégation souscrit aux déclarations faites ~~respectivement~~ par Fidji au nom du G77 et la Chine, ~~et par la République Démocratique du Congo, au nom du groupe africain.~~

Monsieur le Président,

Situé en Afrique de l'Ouest, le Niger couvre une superficie de 1 267 000 km². Sa position géographique fait de lui, de tous temps, un carrefour d'échanges entre l'Afrique du Nord et l'Afrique au Sud du Sahara. C'est pourquoi, s'agissant des migrations, le Niger sert à la fois de zones d'émigration, de transit et d'immigration.

En effet, le Niger a un taux de croissance démographique très élevé qui fait que la population de jeunes est très importante et que ni l'État ni les parents ne sont en mesure de répondre à leurs besoins, même élémentaires. Naturellement, cela développe en eux le réflexe de l'immigration à la recherche de conditions de vie meilleures.

Monsieur le Président,

Selon les résultats du 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2001, sur une population résidente sédentaire de 10.804.085 habitants recensés, on a dénombré 1.173.711 migrants ; soit 11% de la population totale du pays.

Toutes les formes de migrations s'observent au Niger : à l'intérieur du pays, d'une région à une autre et à l'intérieur d'une même région ; à l'extérieur, vers les pays de la sous-région ouest africaine, et depuis quelques années vers le reste du monde.

Les migrations inter régionales sont plus importantes (63%) ; elles sont suivies des migrations intra régionales (20%) ; les migrations internationales ne représentent que 17% de l'ensemble des migrations. Concernant les migrations inter régionales, Niamey, la Capitale est le premier pôle d'attraction car elle attire près du quart (23%) de la population migrante.

Lors du Forum Jeunes du Niger qui s'est tenu à Niamey du 11 au 14 mars 2013, la prise en charge des questions liées à la migration a fait l'objet des recommandations ci-après.

- Mettre en œuvre et appliquer de manière effective les différentes politiques nationales, sous régionales et internationales sur la migration ;
- Créer des points d'information et de sensibilisation pour migrants ;
- Faciliter les conditions de rapatriement des migrants irréguliers ;

Monsieur le Président,

Au Niger, plusieurs entités institutionnelles s'occupent des questions de migration. Il s'agit de :

- au niveau national : la Direction de l'Etat Civil et des Réfugiés ; le Haut Conseil des Nigériens à l'Extérieur ; la Direction des Nigériens à l'Extérieur ; la Direction Générale de la Police Nationale et la Direction de la Surveillance du Territoire.
- *niveau*
Au sous-régional le Réseau des Migrations et de l'Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) ;
- Au niveau international, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

Toutes ces entités travaillent ensemble en vue de :

- Contribuer à relever les défis que pose la gestion des flux migratoires ;
- Favoriser la compréhension des questions liées à la migration ;
- Promouvoir le développement économique et social à travers les migrations ;
- Œuvrer au respect de la dignité humaine et au bien-être des migrants.

Monsieur le Président,

Au regard de ce qui précède, le Gouvernement du Niger en appelle à la communauté internationale pour l'aider à :

- Assurer la sécurité alimentaire et améliorer la résilience de sa population ;
- Maîtriser la croissance démographique, gage d'un développement durable ;
- Finaliser et mettre en œuvre la Politique nationale de migration, afin de mieux gérer les questions y relatives.

En conclusion, la délégation du Niger se félicite d'avoir participé à la 46^{ème} session sur la Population et le Développement dont les travaux aboutiront à des mesures pertinentes sur les questions ayant fait l'objet de différents débats au cours de cette session.

Je vous remercie de votre attention